

Colloque international Les parcours sociaux entre nouvelles contraintes et affirmation du sujet

17, 18 et 19 novembre 2010, à l'Université du Maine (Le Mans)

Appel à communication

La réflexion sur les parcours individuels et sociaux occupe une place importante dans les groupes de recherches des associations de sociologie. Au plan national, l'Association Française de Sociologie (AFS) compte plusieurs réseaux thématiques ayant pour objet la question des mobilités ou des parcours de vie : le RT 7 « Vieillesse, vieillissement et parcours de vie », le RT 15 « Jeunesse, Ages de vie, Générations », le RT 16 « Sociologie Clinique », le RT 22 « Parcours de vie et dynamiques sociales ». Au plan international, l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) comprend notamment les Groupes de Travail « Transmissions et mobilités » (GT 02), « Mobilités spatiales et fluidités sociales » (GT 23) et les Comités de Recherches « Parcours de vie et vieillissement » (CR 06), « Éducation, formation, socialisation » (CR 07). Enfin, l'Association Internationale de Sociologie (AIS ou ISA) consacre une partie de ses interrogations à la problématique des parcours sociaux dans le cadre de ses comités de recherche décentralisés « Social Stratification » (RC 28) et surtout « Biography and Society » (RC 38). Elle souligne d'ailleurs dans la présentation de son prochain congrès consacré à « la sociologie en mouvement » (Juillet 2010) tout son intérêt pour l'effet générationnel. Les travaux des chercheurs appartenant à ces groupes de réflexion nourrissent régulièrement par de nouvelles connaissances ce champ de la sociologie, enrichissant ainsi les débats sur les parcours.

La mise en synergie de ces connaissances et l'approfondissement de ces débats, tant sur le plan théorique que méthodologique, ne peuvent-ils pas favoriser une conceptualisation plus globale et plus visible, capable de rendre compte de la manière dont les individu(e)s, aujourd'hui, font face aux nouvelles contraintes sociétales ?

Ici, il ne s'agit en rien d'opposer les individus à la société mais de réfléchir aux aspirations individuelles à l'autonomie et à la singularité dans nos sociétés contemporaines. Dans celles-ci, de plus en plus complexes et instables, les individu(e)s sont invités à affirmer leur autonomie, à prendre en charge leur destin et à se réaliser comme sujets, en d'autres termes à construire le sens de leur propre existence, alors que leur place dans la société dépend pour beaucoup de leur histoire, que la concrétisation de leurs choix est largement tributaire de conditions économiques, sociales et culturelles très inégalement réparties.

Si ces aspirations s'inscrivent bien dans le cadre de l'idéal « moderne » d'autonomie, la question devra être posée de savoir comment les conditions d'appropriation de cet idéal sont réparties. Qu'il s'agisse des parcours scolaires et de formation, des parcours professionnels ou des parcours de vie, les choix des individus, dont il ne faudrait pas négliger ni les désirs ni les projets, s'inscrivent toujours dans un contexte économique, social, familial

et culturel qui, soit conditionne en partie ces choix, soit s'impose comme un ensemble de paramètres très contraignants.

Dans ce colloque, il s'agira de s'interroger, en termes de distance et de rupture, sur les parcours individuels singuliers (idéal d'autonomie) et collectifs (socialisation) au sein de la société et sur les contraintes qu'elle fait peser sur eux. La division sociale, de plus en plus complexe, ne pousse-t-elle pas l'individu à occuper une place plus ou moins déterminée au sein de la société ? Si oui, l'individu(e) peut-il (elle) conserver, malgré tout, une marge de manœuvre lui permettant de varier son rapport aux divers espaces de socialisation (travail, famille, quartier, loisirs, citoyenneté...) et ainsi s'inscrire dans un processus de subjectivation ? Par exemple, le retrait et la modeste implication dans la sphère du travail en raison de la dégradation des conditions de travail, de l'absence de reconnaissance ou de promotion sont compatibles avec un engagement prononcé dans le domaine associatif, de loisirs... Autrement dit, le même individu peut s'impliquer dans un domaine et parallèlement se placer à distance dans un autre domaine, voire s'engager dans une voie de rupture dans un troisième.

Le genre ou les rapports sociaux de sexe sont un des éléments essentiels dans l'étude des parcours. Loin d'être appréhendée comme une dimension explicative majeure, le genre est souvent négligé dans l'analyse des parcours de vie, notamment à travers les enquêtes quantitatives. Ce colloque se donne aussi pour objectif de placer cette dimension au centre de la réflexion, tant théorique que méthodologique, non pas en l'isolant dans un axe de travail, mais en faisant un thème transversal.

Par-delà les parcours au pluriel de l'individu(e) (vis-à-vis du travail, du territoire, de la famille...), qui sont des parcours sexués, se pose également la question de leur enchevêtrement avec ceux des groupes sociaux auxquels il appartient ou auxquels il s'identifie, tant sur le plan conceptuel que méthodologique (comment les mesurer ?). En dehors des récits de vie qui tentent d'analyser les parcours dans leurs dimensions ontogénétique et phylogénétique, la plupart des travaux sont souvent centrés sur des tranches de parcours (scolarité, insertion professionnelle, emploi, retraite), séparées les unes des autres. Ce qui rend plus difficile la compréhension des parcours dans leur ensemble ou leur complexité.

Pourquoi ce colloque est-il organisé autour du concept de parcours ? Tout d'abord, ce concept permet d'intégrer deux dimensions de l'individu en société : son histoire individuelle et l'histoire intergénérationnelle dans laquelle elle s'inscrit. En effet, le parcours individuel n'a de sens que compris dans son contexte sociohistorique.

Ensuite le concept de parcours est plus opératoire que celui de trajectoire pour au moins deux raisons. D'une part, la notion de trajectoire nous semble plus réductrice dans la mesure où, au sens étymologique du terme, elle désigne une ligne dans un espace donné entre un point A et un point B, alors qu'un individu, en termes de mobilité sociale par exemple peut connaître des aléas, des avancées, des déclassements dont la notion de trajectoire ne rend pas suffisamment compte. D'autre part, au cours de sa vie, l'individu n'effectue pas une seule trajectoire mais plusieurs (professionnelle, familiale, affective, politique, spirituelle...) qui peuvent être tantôt parallèles tantôt entrecroisées, ce qui constitue un parcours conjuguant les différents rôles qu'un individu joue dans la société ambiante.

Enfin, le concept de parcours prend mieux en considération que celui de socialisation la distance que l'individu prend vis-à-vis de la société pour ne pas être totalement assujéti par elle. Si les histoires de vie relèvent du concept de parcours, ce dernier n'est-il pas plus pertinent pour désigner la pluralité des trajectoires et des identités des individus au sein de la société ?

Les organisateurs de ce colloque attendent des communications qu'elles s'interrogent sur les mesures de ces parcours, qu'elles combinent le cas échéant des approches quantitatives et qualitatives, et qu'elles intègrent éventuellement des comparaisons au plan international. La présentation succincte des axes thématiques suivants, dont la liste ne se veut pas exhaustive, a pour objectif de susciter l'intérêt de chercheurs de nombreuses disciplines (sociologie, anthropologie, démographie, ethnologie, sciences de l'éducation, économie, géographie, science politique, histoire, philosophie...) qui pourront aussi bien revenir sur les parcours du passé qu'interroger leurs formes actuelles sans oublier leurs projections en devenir. En s'appuyant sur l'inventaire des connaissances actuelles relatives aux parcours, les communications auront *in fine* pour objectif de participer au renouvellement conceptuel.

Si l'objectif de ce colloque est de contribuer à un débat scientifique de fond et de favoriser un début de conceptualisation, il ne pourra pas rester à l'écart de la confrontation axiologique sur le fonctionnement de la société (liberté, égalité, justice sociale, méritocratie...). Il est attendu des communications sur des phénomènes émergents, ou bien originales par la façon d'aborder les choses et/ou des communications à ambition théorique mais ancrées dans des observations (*grounded theorisations*) ou à tout le moins, articulées à une réflexion théorique antérieure.

Axes

Axe 1 Les parcours à l'épreuve de la crise

Principaux symptômes de la réorganisation mondiale du capitalisme à l'oeuvre depuis les débuts de la crise financière, la fermeture de nombreuses entreprises jugées non-rentables et la suppression des emplois qu'elles offraient, le licenciement de personnels notamment précaires par celles qui perdurent ont conduit à une augmentation rapide du chômage et des situations précaires. Dans la mesure où les difficultés économiques actuelles ont déjà percuté les vies de nombreux salariés qui doivent reconstruire un projet professionnel, se reformer, déménager, se réinsérer, ce sont les ruptures ou les inflexions dans les parcours individuels, familiaux et sociaux qui méritent d'être étudiées et mesurées. La longue durée de la crise globale du système impose également un regard sur les parcours intergénérationnels en termes de mobilités sociales et territoriales. Il a déjà été argumenté qu'à l'inverse de la période dite « des trente glorieuses » le dernier quart de siècle est caractérisé par un ensemble de déclassements sociaux qui touchent non seulement des pans entiers des couches populaires mais aussi désormais les classes moyennes. Les communicants pourront, en s'appuyant sur l'analyse des différentes formes de mobilités sociales (ascendante, déclassement, rupture...), proposer une réflexion sur les nouvelles formes de parcours sociaux dans le contexte de crise profonde et/ou sur l'inégal accès à l'idéal d'autonomie.

Axe 2 Les conséquences des politiques publiques sur les parcours dans les domaines de l'éducation et de la formation

La massification de l'enseignement y compris celle du supérieur, accompagnant une mutation profonde de la société a considérablement transformé le fonctionnement de l'école. L'insertion professionnelle au sortir de ce système d'éducation et de formation a connu en même temps des mutations sans précédent.

A cet égard, on peut souligner, d'une part, le prolongement de la durée des études provoqué notamment par la recherche de diplômes complémentaires et de nouvelles certifications pour faire face, en particulier, aux incertitudes du marché du travail, et d'autre part, l'introduction de nouvelles formes de certification (VAE) et de voies professionnelles de

plus en plus diversifiées (Licences et Masters Professionnels, etc.), la multiplication des stages tout au long de la scolarité, qui modifient profondément les relations entre le monde du travail et le système de formation.

Pour faire face à ces processus, mieux les encadrer, les nouvelles politiques publiques, justifiées par une « rationalisation » de l'action publique -c'est l'objectif de la LOLF (Loi Organique sur les Lois de Finances)- exigent des résultats mesurables des établissements scolaires, professionnels et universitaires dans un contexte de réduction des dépenses publiques et des personnels. Cet axe privilégiera l'analyse des parcours de formation et d'insertion professionnelle à l'épreuve de ces politiques publiques qui visent avant tout l'adéquation entre les diplômés et les emplois. Un tel objectif ne remet-il pas en question, dans un territoire donné, l'accès égal de tous à l'éducation et à la formation et ces dernières ne sont-elles pas réduites à n'être qu'au seul service du marché du travail ambiant ?

Axe 3 Parcours, migrations interrégionales et internationales

Les mouvements migratoires sont une constante dans l'histoire de l'humanité. Cependant, le développement économique de l'ère industrielle a suscité la mobilité de la main d'œuvre dans des proportions rarement connues auparavant. Cette main d'œuvre économique attirée par la promesse d'un avenir meilleur cherchait souvent à quitter l'instabilité politique de son pays d'origine. Cette migration économique a connu des mutations profondes au fil du temps : artisans et ouvriers qualifiés (jusqu'à la deuxième guerre mondiale), ouvriers spécialisés et manœuvres (pendant les trente glorieuses), plus récemment travailleurs diplômés triés sur le volet par des Etats qui tentent de repousser les nouveaux migrants, victimes de la misère, des conflits et des dérèglements environnementaux.

Les déplacements des populations auxquels nous nous intéressons sont durables dans le temps, ce qui conduit à penser que le retour dans le pays d'origine est un mythe, en particulier en période de crise économique et environnementale profonde. Partant de cette réalité, la question est posée de savoir comment les pays d'accueil vont gérer ces nouvelles migrations qu'ils ont tendance à considérer comme temporaires ?

Parallèlement à ces mobilités contraintes, on observe une mobilité géographique de plus en plus importante chez les usagers du système éducatif, tant pour la poursuite des études que pour la professionnalisation, mobilité qui ne se mesure plus seulement à l'échelle locale, régionale mais aussi nationale, voire internationale. A l'échelle d'Etats comme la France, quelles régions et quelles villes gagnent et perdent des jeunes lors de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle ? Quel est le profil des jeunes mobiles et sédentaires ? Les facteurs conduisant à la mobilité sont-ils identiques à différentes échelles (changements d'Etats et de régions ou de villes à l'intérieur d'un Etat) ? La crise a-t-elle accentué la propension de certaines populations à migrer ou à rester sédentaire face à un marché du travail très dégradé ? Les réponses à ces questions varient-elles dans de grandes proportions d'un pays à un autre ? Autant de questions auxquelles les communications sont invitées à répondre.

Axe 4 Logiques des parcours de vie

Tant sur le plan conceptuel que méthodologique, la reconstitution des parcours sociaux des individus à travers leur récit de vie nous permet d'étudier les éventuels décalages entre les aspirations des sujets et ce qu'offrent les différents espaces de vie publics et privés (quartier, famille, travail, loisirs...). A titre d'hypothèse de travail, on peut conceptualiser les parcours de vie comme résultant de plusieurs ordres de « déterminations ». Certaines de ces déterminations sont « extérieures » à l'individu, elles sont de type collectif ou « social » : déterminations *sociétales ou macro-sociales* (guerres et crises vs périodes pacifiques de

prosperité : croissance économique partagée et développement sociétal) ; d'autres déterminations sont *méso-sociales* (expansion ou déclin des « industries » locales engendrant des opportunités ou des contraintes) ; d'autres enfin, plus *micro-sociales* (réseaux de relations de l'individu ou de son conjoint...).

Mais d'autres déterminations sont d'un autre ordre. « Intérieures », elles émanent d'attachements/engagements moraux du sujet envers son conjoint et/ou ses enfants (ainsi, tout particulièrement, la présence d'un enfant handicapé) ; ou sont d'ordre « individuel », rattachées au caractère tel que formé/forgé par l'histoire personnelle. Chacun(e) de nous, chaque individu(e) porte en effet en elle/lui un ensemble de croyances, de valeurs, de normes morales, et de représentations ; *d'images-guides* profondément intériorisées, difficiles à changer, qui dans toute situation donnée, faite de contraintes mais aussi d'opportunités et comportant un éventail limité de cours d'action possibles, oriente « en valeur » et « en finalité », comme le rappelle Weber, la liberté du sujet, c'est à dire son choix entre divers cours d'action envisageables.

L'étude empirique de la formation des parcours de vie se doit donc de prendre en compte ces divers ordres de détermination, sans oublier celles qui ont trait à la santé (entretien et soin du corps, variation des espérances de vie, situation de handicap, parcours de santé et formes de protection sociale, santé et rapport à l'emploi...) au cours des différentes étapes de la vie. Il s'agirait de saisir, pour chaque situation dans laquelle s'est trouvée une personne au cours de son existence, à la fois les *logiques des situations* dans laquelle elle s'est trouvée, et les *logiques d'action* propres à sa personnalité qui l'ont conduite à choisir, entre un nombre limité de cours d'action possibles à partir de cette situation, celui dans lequel elle a choisi de s'engager.

D'un point de vue méthodologique, des récits de vie recueillis dans cette perspective peuvent contribuer à saisir certaines de ces logiques, dans la mesure où l'on aura cherché à reconstruire les champs de possibles (tels que perçus par l'acteur sur le moment, et tels que reconstitués après coup par elle/lui) ; et où un parcours de vie comporte nécessairement une succession de « moments de choix ». La comparaison entre des parcours similaires permet au chercheur de reconstruire les champs « objectifs » des possibles attachés à telle ou telle situation ; tandis que la comparaison, au sein de l'histoire d'un même individu, des choix de cours d'action qu'elle/il a fait au fil de son parcours aide à faire apparaître la logique d'action qui lui est propre : ce qui l'anime, ce qui le/la motive, ce qu'il/elle cherche, ce qui la/le fait (faisait) avancer.

Mais compte tenu du fait qu'en règle générale, les individus ne vivent pas leur vie en tant qu'individus isolés mais en tant que membres d'un micro-groupe familial, et qu'en tant que tels ils doivent composer avec les volontés et « besoins » des autres membres de ce groupe, c'est peut-être au cœur de « logiques conjugales et familiales » qu'il faut chercher l'origine des logiques d'action. A cet égard la méthode de reconstitution - par récits de vie croisés - d'historiques de familles entières, sur plusieurs générations, s'avère également très utile.

On accueillera donc volontiers les communications construites à partir de telles méthodes : récits de vie orientés vers les cours d'action choisis, et historiques de familles sur plusieurs générations, orientés de façon à pouvoir dégager, au stade de l'analyse et à partir d'un petit nombre d'études de cas, des logiques de situation et des logiques d'action.

Axe 5 Mesure des parcours

La logique de la méthode scientifique ne peut pas être séparée de son contexte théorique et conceptuel. Le débat proposé dans cet axe ne déroge pas à cette règle. Ce que les

organisateurs attendent de cet axe, au-delà de la nécessité de faire un inventaire des instruments de mesure des parcours sociaux, concerne justement, d'une part, les liens qui existent entre la méthode et la théorie et d'autre part la portée et les limites des instruments et des méthodes d'observation. A titre d'exemple, sous une contrainte législative forte, actuellement en France, les études longitudinales plutôt à dominante quantitative se généralisent pour analyser les parcours scolaires, les parcours de formation et d'insertion professionnelle dans un système d'éducation et de formation qui subit une pression sans précédent, pour mesurer son efficacité face à un marché du travail en pleine tourmente : chômage, mondialisation, délocalisation, restructuration, reclassement...

Le paradigme du parcours de vie tel qu'il émerge dans la sociologie américaine des parcours de vie dans les années 80 (*Life course studies*) insiste sur la centralité de cinq facteurs de variabilité interindividuelle liés entre eux : la contextualisation des vies en des temps et en des lieux, l'importance du timing des événements de vie, le développement continu de vies interdépendantes et l'intentionnalité des acteurs. Pour cela, il est nécessaire de recourir à des outils conceptuels particuliers, comme celui de configuration, qui selon N. Elias permet de « desserrer la contrainte sociale qui nous oblige à penser et à parler comme si l'individu et la société étaient deux figures différentes et de surcroît antagonistes ». Ces propositions conceptuelles représentent autant de défis méthodologiques dont les applications devraient permettre d'approfondir et de complexifier les applications empiriques existantes.

Du point de vue des méthodes quantitatives, l'étude des parcours de vie se décline actuellement en deux grands types d'approches qui toutes deux se centrent sur le caractère processuel des parcours. La première se base sur la comparaison des séquences de participation que les individus assument dans des champs sociaux spécifiques (par ex. familial et professionnel) au cours d'une période donnée. Cette démarche privilégie la recherche de parcours-types à travers des ordres caractéristiques d'états particuliers. Les applications se font entre autres à travers les techniques de l'appariement optimal (*Optimal matching analysis*). La seconde privilégie plutôt une logique basée sur l'analyse des événements de vie et des transitions d'une situation à une autre, ces transitions étant alors modélisées sous la forme de processus stochastiques complexes, comme c'est le cas dans l'utilisation des techniques de l'analyse des biographies (*Event history analysis*). Ces deux approches reposent néanmoins sur une représentation linéaire du déroulement des parcours de vie. De même, en amont, les données collectées au travers d'enquêtes rétrospectives ou d'enquêtes par panel ainsi que la construction de bases de données reposent aussi sur l'idée d'un temps linéaire. Par opposition, certains travaux qualitatifs mettent en évidence l'existence d'autres formes de temporalités régissant les parcours de vie ou leurs représentations comme des rythmes cycliques ou des temporalités de type « présent prolongé ». Ces dernières invitent à une interrogation plus précise sur les différentes constructions temporelles, institutionnalisées ou non, à partir desquels se dessinent les parcours individuels.

La multidimensionnalité des parcours de vie nous invite à une approche interdisciplinaire et multimodale des logiques de leur déroulement. Cela peut se faire aux trois niveaux (macro, meso et micro) de la structure sociale en convoquant les systèmes d'Etats-Providence, leurs lois, règlements et usages, les dynamiques et contraintes professionnelles et familiales en lien avec celles des générations et des rapports sociaux de sexe, ainsi qu'avec les systèmes de normes et de représentations sociales.

Modalités de réponse et calendrier :

La date limite d'envoi des propositions de communication (3000 signes maximum espaces non compris) est **le vendredi 2 avril 2010** à l'adresse suivante : Servet.Ertul@univ-

[lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr). Elles doivent comprendre un titre explicite, une problématique, un rappel du cadre théorique, la ou les méthodes mobilisées, le champ d'étude et des résultats.

La sélection des propositions de communication sera effectuée pour la mi-mai. Les communications (30 000 signes maximum, espaces compris) seront à envoyer pour le 30 septembre 2010 au plus tard à la même adresse. D'ici fin janvier 2010 une page dédiée au colloque sera proposée sur le site de l'Université du Maine : <http://www.univ-lemans.fr/fr/index.html>

Comité d'organisation

- BERTAUX Daniel, Directeur de recherche, Sociologie, EHESS Paris, CNRS
- CARO Patrice, Professeur, géographie, Université de Caen, UMR ESO 6590 CNRS
- CORBONNOIS Jeannine, Professeure, Géographie, Université du Maine, UMR ESO 6590 CNRS
- DELCROIX Catherine, Professeure, Sociologie, Université de Strasbourg, LCSE, CNRS
- ERTUL Servet, HDR, Sociologie, Université du Maine, UMR ESO 6590 CNRS
- MELCHIOR Jean-Philippe, MCF, Sociologie, Université du Maine, UMR ESO 6590 CNRS
- SENKON Fatma, Doctorante, Géographie sociale, Université du Maine, UMR ESO 6590 CNRS
- STIVER Kevin, Doctorant, Géographie sociale, Université du Maine, UMR ESO 6590 CNRS
- WARIN Philippe, Directeur de recherche, responsable, ERT Odenore, UMR 5194 CNRS

Comité scientifique

- ATTIAS-DONFUT Claudine, Directrice de recherche, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- BARON Myriam, MCF, géographie Université Paris Diderot, Géographie-cités, UMR 8504 CNRS
- BERTAUX Daniel, Directeur de recherche, sociologue EHESS Paris, CNRS
- BONVALET Catherine, Directrice de recherche, INED
- CAM Pierre, MCF, sociologie, Université de Nantes, Habiter-PIPS Amiens
- CARADEC Vincent, Professeur, sociologie, Université Lille III
- CARO Patrice, Professeur, géographie, Université de Caen - UFR Géographie, ESO UMR 6590-CNRS
- CORCUFF Philippe, MCF, Sciences Politiques, IEP de Lyon, CERLIS, Université de Paris Descartes/CNRS
- DELCROIX Catherine, Professeur, sociologie, Université de Strasbourg, LCSE, CNRS
- DEMEUSE Marc, Professeur, sciences psychologiques et statistique, Université de Mons, INAS
- DEROUET Jean-Louis, Professeur, sociologie, EHESS Paris, INRP Lyon
- DODIER Rodolphe, HDR, géographie, Université du Maine, ESO UMR 6590-CNRS Le Mans
- ERTUL Servet, MCF, sociologie, (HDR), Université du Maine, ESO UMR 6590-CNRS Le Mans
- GAUTHIER Jacques-Antoine, Maître d'enseignement et de recherche, sociologie, démographie, Université de Lausanne, Centre de recherche Méthodologie, inégalités et changement social (MISC)
- GIRET Jean-François, MCF, économie, Université de Bourgogne, IREDU, Céreq
- GUIBERT Pascal, MCF, sciences de l'éducation, Université de Nantes, CREN
- HUMMEL Cornélia, Maître d'enseignement et de recherches, Université de Genève, Uni-Mail
- KOHLI Martin, Professeur, sociologie, European University Institute -Florence
- KONUK Mahir, Formateur, docteur en sciences de l'éducation
- LE GOFF Jean-Marie, Maître d'enseignement et de recherche, sociologie, démographie, Université de Lausanne, PaVie (ISS)
- LELIÈVRE Éva, Directrice de Recherche, Mobilité, logement et entourage, INED
- LUCAS Barbara, Collaboratrice scientifique, Université de Genève, Sciences politiques, RESOP
- MELCHIOR Jean-Philippe, MCF, sociologie, Université du Maine, ESO UMR 6590-CNRS Le Mans
- MORENO HERRERA Lazaro, PhD, Associate Professor, School of Humanities, Education and Social Sciences (HumES), Örebro
- NEGRONI Catherine, MCF, sociologie, Université de Lille 3, CLERSÉ-MESHS
- PETITAT André, Professeur, sociologie, Université de Lausanne, Président de l' AISLF
- VIGNAL Cécile, MCF, sociologie, Université de Lille 1, CLERSÉ UMR 8019-CNRS
- WARIN Philippe, Directeur de recherche, Université de Grenoble, responsable ERT Odenore, UMR 5194 CNRS
- WIDMER Éric, Professeur, sociologie, Université de Genève, PaVie (ISS)